

TABLE DES MATIERES

Introduction : Objectifs de l'étude, méthodologie, limites	1
1. Objectifs de l'étude.....	1
2. Méthodologie.....	1
a. Pour la partie « diagnostic du dispositif actuel ».....	2
b. Pour la partie « pistes de réflexion pour le futur »	3
3. Limites.....	4
Chapitre 1 : Présentation du programme FMCR.....	6
1. Principes de fonctionnement	6
2. Ampleur	8
a. Panorama des fonds de microcrédit fonctionnels	9
b. Panorama des fonds de microcrédit suspendus ou arrêtés.....	10
3. Comparaison des programmes FMCR.....	11
Chapitre 2 : Analyse de l'usage du crédit.....	16
1. Importance de l'usage productif	16
2. Détail des AGR menées avec le crédit	17
a. Les activités de transformation.....	18
b. Les activités de revente au détail.....	18
c. Le stockage à but spéculatif	18
d. L'embouche ovine.....	18
Chapitre 3 : Analyse des remboursements	20
Chapitre 4 : Analyse de l'impact économique du crédit	22
1. Quel impact visé par les fonds et quelle mesure de celui-ci ?.....	22
a. La mesure d'impact en général.....	22
b. D'après les documents IdP.....	23
c. La nécessité d'appréhender l'impact de manière plus complète	24
2. Revenus additionnels de l'AGR menée avec le crédit	25
a. L'importance des revenus générés	26
b. Les facteurs déterminant l'amplitude des revenus.....	29
c. Leçons à en tirer en termes d'AGR à appuyer.....	37
d. Affranchissement du crédit, dynamique d'accumulation et de diversification	37
e. Reprise de crédit en cas de perte	39
3. Revenus additionnels de la production vivrière	41
4. Impact sur l'accès aux services de base et aux biens de 1 ^{re} nécessité	42
5. Le crédit stimule-t-il de nouvelles AGR ?	45

a.	<i>Un constat : l'antériorité de l'AGR financée à crédit</i>	45
b.	<i>Comment se finançaient les femmes auparavant ?</i>	45
c.	<i>Peut-on parler d'impact du crédit dans ce cas ?</i>	45
d.	<i>Pourquoi le crédit perpétue-t-il une AGR antérieure ?</i>	47
Chapitre 5 : Analyse des impacts non économiques du crédit		48
1.	<i>Sur l'image de soi (effet intrapersonnel).....</i>	48
a.	<i>Fierté, estime de soi.....</i>	48
b.	<i>Soulagement, diminution de la dépendance.....</i>	49
c.	<i>Fierté en cas d'échec aussi.....</i>	49
d.	<i>Cas particulier des responsables des fonds.....</i>	50
2.	<i>Sur les relations avec les autres (effet interpersonnel).....</i>	50
a.	<i>Sur les relations familiales.....</i>	50
b.	<i>Sur les relations entre membres du groupement.....</i>	51
c.	<i>Sur les relations en dehors du village</i>	51
d.	<i>Cas particulier des responsables de fonds</i>	51
Chapitre 6 : Analyse des facteurs de réussite		54
1.	<i>Facteurs déterminant l'augmentation des revenus.....</i>	54
a.	<i>La présence et possibilités d'absorption d'un marché.....</i>	54
b.	<i>L'encadrement technique</i>	56
c.	<i>Le profil de l'emprunteuse</i>	57
d.	<i>L'autonomie dont dispose la femme pour gérer son argent et mener son AGR.....</i>	59
2.	<i>Facteurs de réussite liés au dispositif mis en place.....</i>	59
a.	<i>L'autosélection des membres et responsables</i>	59
b.	<i>La peur de la honte et des sanctions</i>	60
c.	<i>Le montage institutionnel du fonds</i>	62
d.	<i>La qualité du leadership des responsables</i>	64
e.	<i>La présence de chaque emprunteuse aux séances d'octroi / remboursement publiques</i>	65
f.	<i>La simplicité du crédit et des règles</i>	66
g.	<i>La limitation de la durée et du montant des crédits</i>	66
Chapitre 7 : Questions ouvertes, pistes de réflexion		69
1.	<i>Prêter aux femmes desservies en crédit ailleurs ?</i>	69
2.	<i>Le dispositif rotatif est-il préférable ?</i>	70
3.	<i>Quelles modalités de remboursement privilégier ?</i>	72
4.	<i>Maintenir un plafond de crédit indépendant de l'ancienneté acquise ?</i>	74
a.	<i>Avantages et inconvénients du système IdP</i>	74
b.	<i>Les implications de moduler le plafond selon l'expérience</i>	75
c.	<i>Une alternative intéressante</i>	76
5.	<i>Du crédit, dans tous les cas ?</i>	77
a.	<i>Eloignement du marché et présence d'enfants en bas âge</i>	77
b.	<i>Précarité extrême</i>	78

c. <i>Absence de projet</i>	80
6. Re-centrer le dispositif ?	80
7. Quelles sont les limites de l'autogestion ?	82
a. <i>Lacunes dans la tenue des cahiers de gestion</i>	82
b. <i>Fonctionnement en tant que « club fermé »</i>	82
c. <i>Octroi de crédits à des femmes âgées</i>	84
d. <i>Détournement des règles de fonctionnement</i>	84
8. Le groupe, la panacée ?	86
9. L'auto-gestion, une réalité ?	87
10. Vers l'affranchissement du crédit ?	88
Chapitre 8 : Pistes transversales de réorientation	92
1. Rechercher les AGR « porteuses »	93
a. <i>Parmi les AGR existantes</i>	93
b. <i>Nouvelles AGR</i>	93
2. Faciliter la reconversion des femmes dans les AGR porteuses.....	94
a. <i>Information relative aux AGR les plus rentables</i>	94
b. <i>Formations techniques dans les nouvelles AGR identifiées</i>	94
c. <i>Appui en amont et en aval</i>	94
3. Renforcer les capacités des membres	95
a. <i>Formations en gestion</i>	95
b. <i>Former les membres pour renforcer la « bonne gouvernance »</i>	97
4. Chercher des tremplins pour encourager l'esprit d'entreprise	98
5. Encourager l'épargne individuelle et sa sécurisation	98
a. <i>Situation actuelle</i>	98
b. <i>Conséquences de l'absence de sécurisation de l'épargne</i>	100
c. <i>Obstacles au dépôt de l'épargne dans une institution financière</i>	101
6. Rechercher des pistes pour diminuer la vulnérabilité aux crises	102
7. Réorienter l'appui d'IdP	103
8. Revoir les outils de gestion	103
9. Renforcer les capacités des responsables	103
a. <i>Formation à la tenue des (nouveaux) outils de gestion</i>	103
b. <i>Formation sur leur rôle</i>	104
10. Préparer la cession des fonds et l'articuler à la réorientation	104
a. <i>Quand effectuer la réorientation de l'appui ?</i>	104
b. <i>Quand se retirer des fonds ?</i>	104
c. <i>Articulation entre réorientation et cession des fonds</i>	105
Chapitre 9 : Pistes transversales pour la cession des fonds	107
1. Question préalable : à qui appartient l'argent des fonds ?	107

a.	<i>Ce que prévoient les textes</i>	107
b.	<i>Etat actuel de la situation</i>	108
c.	<i>Perception des femmes</i>	109
2.	Difficultés de la microfinance rurale	109
a.	<i>En général</i>	109
b.	<i>Au Burkina Faso</i>	110
3.	Quelques voies possibles pour les fonds IdP	110
a.	<i>Poursuivre l'auto-gestion pure</i>	111
b.	<i>Poursuivre l'autogestion avec tutelle de la commune</i>	113
c.	<i>Transférer les fonds à un organisme de crédit existant</i>	114
d.	<i>Créer une / plusieurs institution(s) de micro-finance</i>	115
4.	Voie proposée	117
	Conclusion générale	118
1.	Pertinence du programme FMCR	118
2.	Efficacité du programme FMCR	118
a.	<i>Atteinte des objectifs initiaux</i>	118
b.	<i>Atteinte de résultats supplémentaires</i>	119
c.	<i>Niveau d'accroissement de revenus atteint</i>	120
3.	Efficience du programme FMCR	121
4.	Dimension « genre » du programme FMCR	121
5.	Ciblage des plus vulnérables et réduction de la vulnérabilité	122
a.	<i>Ciblage des plus vulnérables</i>	122
b.	<i>Réduction de la vulnérabilité</i>	122
6.	Durabilité du programme FMCR	123
	Bibliographie	124